

LABELLISATION DES CLUBS ECOLE FRANCAISE D'ESCRIME

Généralités

La labellisation des clubs s'inscrit dans une démarche de qualité proposée aux Clubs par la Fédération Française d'Escrime.

Le Label Ecole Française d'Escrime « EFE » décerné par la Fédération Française d'Escrime, représentée localement par la Ligue Régionale d'Escrime, permet d'apprécier les services offerts par votre Club, et de faciliter la présentation de votre Club auprès des Collectivités Territoriales ou des Services de la Jeunesse et des Sports.

L'existence du Label « EFE » affirme la valeur de l'enseignement donné dans votre Club. D'une manière générale, l'attribution du Label « EFE » donne le droit de communiquer sur les valeurs de qualité portées par ce Label.

En contre partie, le Club a le devoir d'afficher dans la salle d'Armes le Label « EFE », et de respecter, durant les quatre années d'attribution, les critères mis en avant pour obtenir le Label.

ACTE D'ENGAGEMENT

Je soussigné (e).....

Président(e) du Club.....

Ligue Régionale de

Association 1901 déclarée et affiliée à la FFE

Accepte le Label « EFE »

M'engage à respecter :

- **les dispositions et directives liées au Label « EFE »,**
- **à afficher le Label « EFE » dans la salle d'Armes du Club,**
- **à expliquer aux adhérents et au Maître d'Armes du Club les enjeux du label « EFE ».**

Fait à

le.....

Signature du Président(e)

Cachet du club

